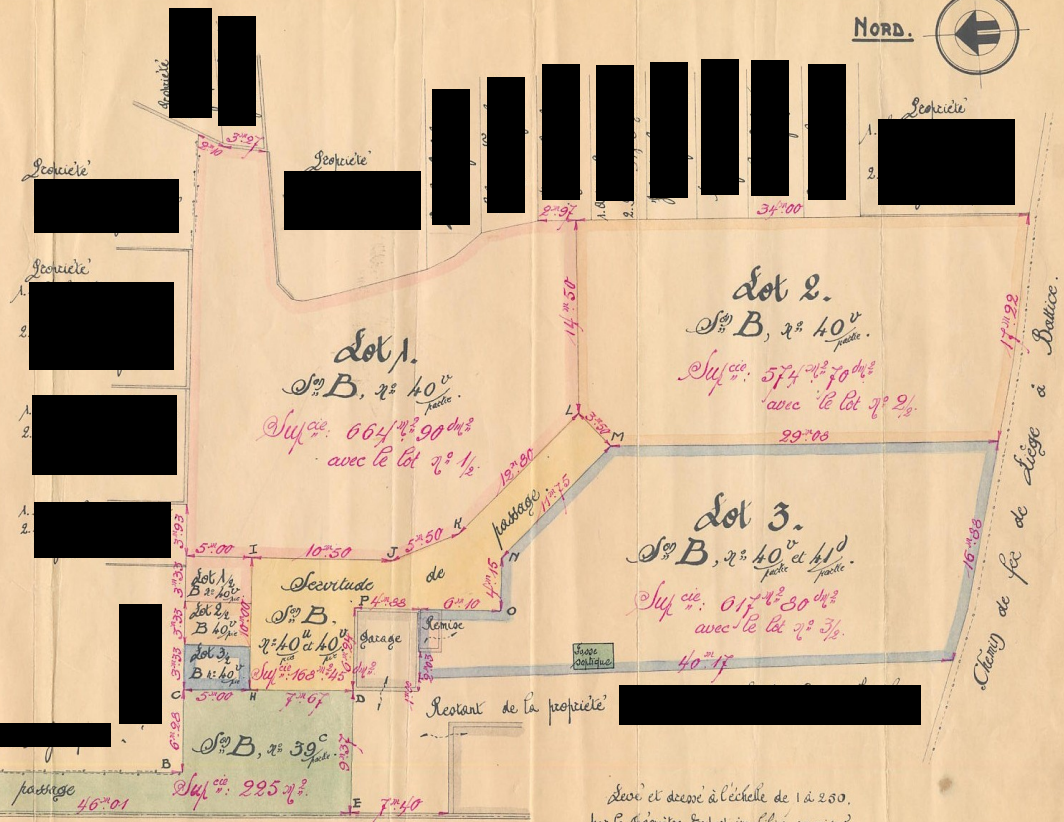


Divisée en six lots.

lot 3:
2 emplacement pour garage, cadastrés pour partie du n° 10¹⁷ du la Section B, d'une superficie mesurée de seize mètres carrés soixante-cinq décimètres carrés (16 m² 65 dm²). (Avec Eau)

Note de pervitute:

3. La nouvelle A.B.C.D.E. et F est traversée longitudinalement par une conduite d'eau alimentaire et une canalisation en grès pour évacuation des eaux usées et pluviales. Ces canalisations servent uniquement la propriété du vendeur auquel elles appartiennent.



Levi et dressé à l'échelle de 1 à 250.
par le Géomètre-Expert immobilier pousigné
à Liège, le 19 août 1960.

François TROISFONTAINES
GÉOMÈTRE - EXPERT - IMMOBILIER
IMMATRICULÉ N° 595
41, Rue Jolivet, 41
LIÈGE